

Dernière mise à jour le 17 septembre 2014

# Barème IR 2015

Le Premier ministre a annoncé sur France Inter ce mercredi une modification du barème de l'IR 2015. La première tranche de l'impôt sur le revenu serait supprimée. Le barème ...

## Sommaire

- Le barème de l'IR 2014 sur les revenus de 2013
- Annonce de Manuel Valls : barème de l'IR 2015

Le Premier ministre a annoncé sur France Inter ce mercredi une modification du barème de l'IR 2015. La première tranche de l'impôt sur le revenu serait supprimée.

## Le barème de l'IR 2014 sur les revenus de 2013

MONTANT DES REVENUS 2013	TAUX DE L'IMPÔT
Jusqu'à 6.011 €	0%
De 6.012 € à 11.991 €	5,50%
De 11.992 € à 26.631 €	14%
De 26.632 € à 71.397 €	30%
De 71.398 € à 151.200 €	41%
Plus de 151.200 €	45%

Les faibles impositions inférieures à 1.016 € en 2013 (878 € en 2012) bénéficient d'une décote.

Décote 2013 = 508 - Impôt/2

Pour l'IR 2014, les contribuables les plus modestes ont bénéficié d'une réduction d'impôt en fonction de leurs revenus et de leur situation de famille (loi de finances rectificative pour 2014).

## Annonce de Manuel Valls : barème de l'IR 2015

Manuel Valls a annoncé que la première tranche de l'IR, celle à 5,5% serait supprimée. En revanche, la tranche suivante à 14% débiterait à 26.764 €.

MONTANT DES REVENUS 2014	TAUX DE L'IMPÔT
Jusqu'à 9.690 €	0%
De 9.691 € à 26.764 €	14%

MONTANT DES REVENUS 2014	TAUX DE L'IMPÔT
De 26.765 € à 71.754 €	30%
De 71.755 € à 151.956 €	41%
Plus de 151.956 €	45%

Pour atténuer la progressivité de l'impôt entre la tranche à 0% et la tranche à 14%, une hausse significative du montant de la décote a été annoncée. Elle sera pour la première fois d'un montant différent pour une personne seule ou en couple :

- 1 135 € pour une personne seule,
- 1 870 € pour un couple, avec ou sans enfants.

Manuel Valls a, en outre, évoqué 2 exemples :

- un retraité avec une pension de 1.400 € par mois bénéficierait avec ce nouveau barème d'une réduction d'IR de 230 €,
- un couple salarié avec 3 enfants avec des revenus de 4.200 € par mois bénéficierait d'une diminution d'IR de plus de 1.100 €.

Ces mesures devraient intégrer le projet de loi de finances pour 2015.